

Commune de MAS SAINTES PUELLES

Compte rendu de la réunion du conseil municipal **en date du 21/02/2024**

Le 21 février deux mille vingt quatre, à dix huit heures trente, le conseil municipal de la commune de MAS SAINTES PUELLES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame SIAU Isabelle, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 14/02/2024

Présents : Isabelle SIAU, Pierre MONOD, Françoise PEYROUZET, Alain PELISSIER, Mathias ALETRU, Guy BUSSON, René GALLARD, Jérôme MEUNIER, Jean-Claude NAUDINAT, Nathalie RUIZ,

Absentes excusées : Marilyne BEAUDONNET, Fanny EHRHARDT, Brigitte FOURNIL, Béatrice SOULET

Absente non excusée : Adeline PALANQUE,

Secrétaire de séance : Mme RUIZ Nathalie a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 24 JANVIER 2024

Le compte rendu du conseil municipal du 24 Janvier 2024 est adopté sans observation.

2- COMPTE RENDU DE LA DELEGATION L.2122.22 DU CGCT

2.1- Déclaration d'intention d'aliéner

Date	Objet de la décision
	Sans objet

3- FONCTION PUBLIQUE

2.1 – Personnel contractuel

a) Contrat poste – prolongation

Le contrat de l'agent postal prend en date du 3/03/2024.

Mme le Maire propose de la prolonger jusqu'au 28/06/2024 pour une durée hebdomadaire de 9 heures.

Délibération prise à l'unanimité

b) Création d'un poste

Dans le cadre de l'amélioration des services rendus à la population, Mme le Maire propose de renforcer les services techniques par la création d'un emploi non permanent du 1er mars au 29 mars 2024, pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

Délibération prise à l'unanimité

4 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

4.1 – Intercommunalité

En séance du 15 février 2024 le conseil communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a voté, à l'unanimité, la modification de ses statuts suite à la demande de transfert de la commune de SAINT MARTIN LALANDE de la compétence Accueil de Loisirs Extrascolaires (vacances et/ou séjours) à la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Madame le Maire demande au conseil municipal d'approuver les statuts de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Délibération prise à l'unanimité

5- AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE

5.1- Licence IV : convention

La licence IV n'est plus louée depuis mai 2023.

A la demande de audélices de July, Mme le Maire propose de louer la licence IV pour une période 8 mois, à compter du 1er mai jusqu'au 31 décembre 2024, au prix de 60 euros par mois.

Délibération prise à l'unanimité

5.2 – Occupation du domaine public

Au délices de July souhaite pouvoir installer une terrasse devant l'épicerie.

Mme le Maire propose d'autoriser cette occupation du domaine public, pour une durée d'un an, à titre gratuit.

Dans le cadre de la convention, il sera précisé la dimension et les horaires de fermeture

Délibération prise à l'unanimité

5.3 – Charte de l'Arbre et du Paysage

Dans le contexte de dérèglement climatique actuel, l'arbre joue un rôle majeur pour notre environnement, en remplissant des fonctions écologiques, climatiques et paysagères essentielles et qu'il est primordial d'agir collectivement,

En signant la charte de l'arbre et du paysage du conseil départemental de l'Aude, la collectivité s'engage à favoriser la préservation et la prise en compte de l'arbre et du paysage dans les politiques publiques, à mettre en œuvre les préconisations énoncées dans la charte à l'échelle du territoire de la collectivité en :

- prenant soin des arbres existants, dans le cadre de leur gestion, par des interventions dans les règles de l'art, respectueuses du végétal et de la biodiversité ;
- protégeant les arbres existants au cours des chantiers à proximité ;
- développant une démarche d'augmentation du patrimoine arboré par des plantations qualitatives ;
- communiquant sur la thématique de l'arbre et du paysage auprès des citoyens et en les sensibilisant sur la nécessité de les sauvegarder.

Délibération prise à l'unanimité

6- QUESTIONS DIVERSES

- Informations municipales : Prochain conseil municipal - 21/03/2024 et 10/04/2024 et réunion commission finances - 3/04/2024

Fin de séance à 20h17